

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

### **DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**

#### **SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2017 À 18 HEURES 30**

N° DEL2017\_210 : ZONE D'ACTIVITÉS ALBIPÔLE - CESSIION D'UN TERRAIN À LA SOCIÉTÉ CET INFRA

#### **L'an deux mille dix sept, le douze décembre**

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 12 décembre 2017 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Jean-François ROCHEDREUX

**Membres présents votants** : Mesdames, messieurs,  
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Najat DELPEYRAT, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Robert AZAIS, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE

**Membres présents non votants** : Mesdames, messieurs,  
Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU, Philippe GRANIER

**Membres excusés** : Mesdames, messieurs,  
Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Patrice BEDIER (pouvoir à Robert AZAIS), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Odile LACAZE), Geneviève PEREZ (pouvoir à Enrico SPATARO), Steve JACKSON (pouvoir à Jacques ROYER), Patrick BETEILLE (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Pierre DOAT (pouvoir à Delphine DESHAIES-GALINIE), Eric GUILLAUMIN (pouvoir à Jean-François ROCHEDREUX), Bruno CRUSEL (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Marie-Louise AT (pouvoir à Laurence PUJOL), Louis BARRET (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES)

**Votants : 46**

## **SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 12 DÉCEMBRE 2017**

### **N° DEL2017\_210 : ZONE D'ACTIVITÉS ALBIPÔLE - CESSIION D'UN TERRAIN À LA SOCIÉTÉ CET INFRA**

Pilote : Développement économique, enseignement supérieur, recherche

#### **Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur,**

La société CET INFRA (Conseils Etudes Techniques Infrastructures ) a été créée en septembre 2006 sous la forme d'une Société Coopérative et Participative (SCOP).

Elle est implantée à ALBI (81000) et est spécialisée dans l'ingénierie, la réalisation d'études techniques. Ses domaines d'action couvrent notamment les VRD (voirie réseaux divers) ainsi que l'eau et l'assainissement.

Fort de une équipe pluridisciplinaire en mesure de répondre aux diverses problématiques de l'aménagement aussi bien urbain et que rural, la société CET INFRA assure la maîtrise d'œuvre sur des opérations d'aménagement urbain de toutes tailles. Composée d'ingénieurs-conseils, elle pilote la conception mais aussi le suivi des travaux.

Leur chiffre d'affaires est en constante augmentation au fil des années malgré des conditions économiques générales variables sur les dernières années. L'évolution globale des missions de l'entreprise a nécessité la mise en place de nouveaux moyens humains afin de faire face à un accroissement de l'activité. Au 1er janvier 2015, un ingénieur Eau a été recruté et, début de cette année, 2 autres salariés sont venus compléter leur équipe (1 technicienne VRD et 1 autre ingénieur Eau). Au-delà du réalisé, il est prévu d'en recruter 2 autres en 2018, ce qui porterait le nombre de salariés de 9 à 11 .

Le projet stratégique de CET Infra passe par un accroissement de compétences leur permettant d'aller vers l'Ordonnancement Pilotage Coordination (OPC) de projets urbains et de devenir architecte paysagiste concepteur.

Pour pouvoir travailler dans de meilleures conditions et disposer de perspectives , CET INFRA souhaite rejoindre la zone d'activités économiques ALBIPOLE .

Il leur a été proposé le dernier lot n°40 que vient de libérer TIGF en face du nouveau bâtiment de RUAG Defence et contre la voie ferrée. Sa surface est de 1 695 m<sup>2</sup> avant arpentage.

Le prix proposé est de 20€/m<sup>2</sup>, identique à ceux proposés sur la partie Ouest d'Albipôle et pour prendre en compte une localisation « en fond de zone », au-dessus d'une canalisation opérée par TIGF. Le montant de cette cession s'élève à 33 900 € HT TVA en sus, conforme à l'évaluation de France Domaines en date du 3 novembre 2017.

## **Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,**

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis de France Domaines en date du 3 novembre 2017,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 28 novembre 2017,

CONSIDÉRANT l'intérêt à fournir à ce bureau d'études albigeois les conditions nécessaires à son développement,

### **ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,**

### **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

**APPROUVE** la cession des parcelles AK70, AK150 et AK152 d'une surface totale estimée à 1695 m<sup>2</sup> à la SCOP CET Infra représentée par son gérant monsieur Jean-Francois VERDIER, ou à toute personne morale pouvant s'y substituer afin d'y réaliser le projet de développement présenté.

**ARRÊTE** les conditions financières de la vente à 20€ par m<sup>2</sup> HT, soit un montant de cession estimé à 33 900 € HT, TVA en sus.

**AUTORISE** madame la présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois ou monsieur le vice-président délégué au développement économique à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette opération et à signer tous les actes afférents.

Pour extrait conforme,  
Fait le 12 décembre 2017,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL